

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 20

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

31 mars 1949

UN PEU DE TOUT

Terre-Neuve, dixième province canadienne.

A partir de ce jour, Terre-Neuve sera une province canadienne. Le soussigné se rappelle qu'aux premières années de ses études primaires, — avant le 1er septembre 1905 — il lui fallait répondre "sept" à la question concernant le nombre de provinces canadiennes.

Cette entrée de Terre-Neuve fait disparaître au moins une absurdité géographique. En effet, il était assez étrange qu'un pays s'étendant "d'une mer à l'autre" n'eût pas cette immense côte du Labrador, — dont on connaît les richesses fabuleuses en minéraux, pouvoir hydrauliques, et en pêcheries — en sa puissance. Il était étrange aussi, qu'un pays à civilisation européenne occidentale et dont les relations commerciales et culturelles sont surtout européennes, n'ait pas la maîtrise de l'entrée d'un fleuve intérieur de plus de 1000 milles de longueur.

On peut donc dire désormais, le Canada aura pignon sur rue. . .

Ca ne fait pas disparaître l'absurdité géographique fondamentale d'une frontière est-ouest entre le Canada et les Etats-Unis; nous n'y pouvons rien, car c'est un héritage historique qu'il faut bien conserver comme il est. Mais ça fait disparaître le fait qu'un pays comme le nôtre n'ait pas la maîtrise de sa sortie principale, . . . celle de l'Atlantique!

A ce point de vue, l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération est un événement d'une indiscutable nécessité.

Espérons que nos compatriotes de demain verront se réaliser sous la tutelle canadienne tous les espoirs que nous formulons pour eux et pour nous. . .

La consommation des boissons.

Le Gouvernement fédéral a laissé entendre qu'on ferait une vaste enquête sur l'augmentation tragique de la consommation des boissons alcooliques au Canada. Dans le Québec, on comence à s'y intéresser également. . . car les permis pour la vente augmentent à un rythme effarant.

Dans un pays aussi neuf, où tout est à organiser, principalement les organismes de formation technique de la jeunesse rurale ou urbaine, on ne peut que difficilement se résoudre à voir se multiplier autant les occasions de dissipation tandis que font tellement défaut les moyens de préparer cette même jeunesse à la vie.

En particulier, s'il faut mettre à notre actif une augmentation vantée des institutions et organisations de formation, il ne faut pas oublier non plus que chaque année des centaines de mille jeunes gens sont lancés dans la vie et son aventure.

Or, il y a plus de buvettes nouvelles pour les perdre que d'écoles nouvelles pour les sauver.

Il y a assurément là un problème de première gravité à résoudre.

Et le plus tôt on aura débridé la plaie de l'alcoolisme montant, le mieux ce sera.

Conférence mondiale de Paix à New-York...

Dimanche soir, se terminait à New-York, dans le mépris général, une conférence soi-disant de la Paix, montée par des communistes américains mais bien pourvue de représentants de messieurs en provenance du paradis soviétique situé derrière le fameux rideau de fer.

Ne se faisant pas la moindre illusion sur les buts de la conférence et sur ce qui devait s'y dire, le gouvernement américain avait tout de même procuré aux visiteurs les visas demandés. Se croyant en pays conquis, ces messieurs n'y allèrent pas avec le revers de la cuiller; et comme par hasard, cette conférence pour la paix a consisté à dauber sur le capitalisme, l'impérialisme américain, l'esclavage de l'ouvrier américain, etc. . . d'autre part, on y apprit qu'il est doux de vivre sous la tutelle

de Staline, que l'ouvrier y est un pacha, et que la liberté de parole, là-bas, il n'y a que ça! On devine le reste, archi connu. . . comme de raison.

Après quoi, le gouvernement américain prit la décision qui s'imposait: il renvoya prestement au Paradis Rouge tous ces messieurs si heureux d'y vivre! Le compositeur Shostakovitch, qui avait donné raison à son gouvernement de l'avoir réprimandé pour son propre avantage artistique, n'était même pas là. . . lorsque le projecteur éclaira le piano sur lequel il devait donner un concert devant 3000 assistants! . . .

Les permis de séjour de trois jours étant expirés, et la paix mondiale assurée, le gouvernement américain a jugé à propos d'empêcher ces messieurs de perdre leurs vertus communistes en contact de la vie américaine. . . en les tenant sous bonne observation jusqu'au départ final!

Voilà qui est parler un langage susceptible d'être compris à Moscou; l'autre langage, celui de notre civilisation, ayant si peu donné depuis les débuts des conférences des Nations-Unis! . . .

Même les aviateurs russes survolant le corridor aérien de Berlin sont devenus "prévenants" . . . assurance-t-on. Ca, par exemple, c'est un signe de paix. . .

Félicitations au gouvernement américain.

Décret concernant le site de l'église

Nous reproduisons ci-après le texte du décret archiépiscopal déterminant le site de la dixième église de Sainte-Anne. Ce décret a été lu en chaire, dimanche le 13 mars, par M. le curé Aurèle Hudon.

IN NOMINE JESU
MAURIC ROY

Par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique
ARCHEVEQUE DE QUEBEC

A tous ceux que les présentes peuvent concerner, savoir faisons que:

Vu la nécessité de reconstruire l'église paroissiale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans l'Archidiocèse de Québec;

Vu l'importance de déterminer publiquement le site choisi pour la future église afin d'éviter tout équivoque:

Vu le droit exclusif de l'Evêque, sanctionné par le Droit paroissial, de fixer l'église à l'endroit qu'il juge le plus convenable;

En conséquence, Nous avons réglé et ordonné et par la présente réglons et ordonnons que la future église paroissiale sera construite partié sur le lot deux cent quarante (240), partie sur le lot deux cent trente-huit (238), partie sur les lots deux cent dix-sept (217) et deux cent dix-huit (218) du cadastre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et orientée sensiblement sur une ligne allant de l'est à l'ouest, la façade tournée vers le Collège de Sainte-Anne.

Donné à Québec en Notre Palais archiépiscopal, sous Notre seing et le sceau de l'Archidiocèse et sous le contresseing d'un Notaire de la Chancellerie le onzième jour de mars l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-neuf.

Sceau de
l'Archidiocèse
de
Québec.

Par Mandement spécial,
Charles-Omer Garant, V.G.,
Vicaire Général.

René Adam, Ptre,
notaire.

De Gaulle, les élections. . . et Pétain.

Après un succès électoral considérable remporté, en France, par les groupements politiques de droite, au dépens des communistes (qui ont perdu du coup une centaine d'élus), le Général de Gaulle a donné une conférence de presse où il a dit son espoir d'arriver, un jour, à gouverner la France. . . comme elle le devrait être!

Pourquoi s'en est-il allé, alors qu'il y était? . . .

Il accepte "l'Alliance de l'Atlantique"; rien de surprenant encore.

Il recommande la clémence pour le maréchal Pétain, condamné au cours d'un procès qui s'est instruit alors qu'il était le chef tout puissant de la France libérée; on se rappelle que c'est lui-même qui a communiqué la sentence de mort du maréchal Pétain en emprisonnement à vie. . . Mais qui a laissé les ennemis acharnés du maréchal le juger, et le condamner? . . .

Et voilà aujourd'hui qu'il recommande la clémence!

Il est vrai qu'il s'est écrit, depuis quatre ans, beaucoup de vérités sur ce procès tenu, de par le monde entier, pour une macabre parodie de la justice française!

L.-de-G. FORTIN.

Le Site de la Nouvelle Eglise.

En situant l'église sur quatre lots différents du cadastre de Ste-Anne, il ressort de cela que la nouvelle église sera orientée à peu près dans le sens des premières églises, et sur un ligne à peu près parallèle à la ligne de la façade du collège. Elle sera donc à angle droit avec le nouveau tracé de la route redressée.

On abandonne le vieux presbytère.

Au cours de la semaine dernière il fut procédé au déménagement des meubles et effets de l'ancien presbytère dans le nouveau. Jeudi midi, on y prenait le premier repas; et jeudi soir, pour la première fois peut-être depuis un siècle et demi, il n'y avait plus de lumière dans l'ancien presbytère.

Il faut avouer que ce soir-là, le passant jetait un regard de sympathie vers cette maison plus que centenaire qu'ont habitée les Foucher, les Painchaud, Mailloux, Paradis, Poiré, Fraser, Martin et Guimont, ces quatre derniers connus des contemporains.

"Sunt lacrymae rerum", disait-on déjà il y a 2,000 ans. Même les choses ont une âme, pourrait-on traduire.

Assemblée des marguilliers.

Hier soir, il y eut une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux pour décider si on allait vendre, démolir ou transporter le vieux presbytère que l'on vient de désaffecter.

Il fut décidé de le transporter à la limite-est du terrain de la fabrique et de le conserver pour l'utilité de la paroisse.

Nous sommes heureux de constater que l'on va conserver cette maison que l'on peut considérer comme une des plus vieilles constructions dans notre paroisse.

Dès que la température le permettra, on procédera d'abord aux travaux de transport et de démolition qui restent à faire sur les lieux, et on commencera les opérations du creusage des fondations et du soubassement.

Etant donné les moyens mécaniques modernes dont on peut user pour ces travaux, on peut s'attendre à ce que cette phase de la reconstruction soit menée rondement.

L. G. F.

Chronique de l'Unité Sanitaire

Le problème de l'alimentation au foyer.

Mlle Thérèse Mercier, en charge du Département d'hygiène et d'alimentation à l'Unité Sanitaire de Ste-Anne, donnait jeudi dernier, le 24 mars, à Radio C.H.G.B., une conférence dont nous donnons ici quelques extraits.

On parle beaucoup de nos jours des droits de la femme, du rôle qu'elle doit jouer dans le redressement social, pour la conservation des foyers et la formation des générations futures. Mesdames, (...) dans tous les domaines, vous pouvez faire du bien, si vous êtes renseignées et si vous savez transmettre vos connaissances à qui de droit. Oh! même si deux bonnes voisines causent un brin, près de la clôture du potager, l'une peut enseigner quelque chose à l'autre. La femme avertie n'a pas à évoluer ailleurs que dans son propre foyer, (...) (où) elle peut tirer profit de toutes les ressources de son esprit et de son cœur. (...)

L'histoire démontre abondamment l'influence de la femme. Au XVIIe siècle, la femme a pour bien dire préconisé nos temps modernes en exerçant son action dans deux domaines différents: la politique et les lettres. Nous avons vu des femmes illustres telles Mme de Maintenon, Mme de Sévigné, Mlle de Montpensier etc, avec les Boileau, les Corneille et autres. Ces dames ont fait beaucoup de bien et nous ont donné de beaux exemples de ténacité, puisqu'elles ont fait leur trace malgré les lois, les usages et l'éducation différents un peu de nos temps modernes.

Au XXe siècle, les femmes parlent beaucoup, agissent dans diverses organisations et groupements; elle écrivent aussi mais peut-être moins en femme. Le port de l'habit masculin choque les hommes qui veulent la femme différente d'eux, mais non inférieure.

La vraie femme, au foyer ou ailleurs, exagère sa prétendue faiblesse pour inspirer à l'homme le désir de la protéger. . . ; elle ne le dominera que mieux (. . .)

Bref, avant d'avoir son foyer la femme doit se préparer à son noble rôle d'éducatrice et de gardienne du seuil.

Le problème de l'alimentation préoccupe les femmes soucieuses de la santé de leur famille. Ampère disait: "Je posséderais tout ce qu'on peut désirer au monde et il me manquerait tout pour être heureux, si je n'ai pas le bonheur des miens".

La table est l'entremetteuse de l'amitié, dit un vieux proverbe grec. Si le mari est jongleur, si la jeune fille est triste et les enfants boudeurs, la pauvre maman ne peut tolérer cela; il lui faut de l'harmonie. Une nourriture saine, variée et suffisante est essentielle, voire même un facteur de bonne entente en ménage. C'est absolument nécessaire.

Le mari qui trouve une table soigneusement servie, des aliments bien apprêtés est un mari qui reste chez lui, joyeux et content. Il n'en aime que mieux la charmante épouse qui transforme en une fête quotidienne la réunion de la table familiale.

La science de l'alimentation a son influence jusque sur la moralité publique. Que de pauvres ouvriers sont devenus des alcooliques, puis des criminels pour avoir été mal nourris d'abord. Ils ont cherché dans l'alcool le stimulant qu'ils ne trouvaient pas dans leurs repas habituels. Un affamé est facilement un mécontent, un envieux, un travailleur sans ressort, un pessimiste, un critiqueur et que sais-je encore? "Mens sana in corpore sano", une âme saine dans un corps sain, n'est-ce pas?

L'alimentation peut être étudiée de bien des façons, soit au point de vue individuel, familial, social, gouvernemental, hygiénique, médical, moral, scientifique, historique, agricole, racial, religieux, national, etc. Si vous voulez, nous regarderons le côté budgétaire. Souvent, il m'arrive de comparer le foyer à un gouvernement où le père est le ministre de l'extérieur qui doit apporter les revenus nécessaires; et la mère, le ministre de l'intérieur qui sait tout mettre à profit. Elle doit savoir acheter les denrées alimentaires, bien les utiliser et ne rien gaspiller. Il lui faut connaître les besoins de chaque membre de la famille et faire un menu bien balancé sans dépasser les limites du budget familial.

L'organisation des repas est une tâche délicate et difficile dont on ne trouve pas la solution dans une simple règle de trois. Il faut beaucoup plus d'intelligence et de réflexion que de mémoire ou de calcul. C'est une science et un art qui demande tout un bagage de connaissances que vous étudiez ou que vous apprenez par l'expérience.

Malgré son rôle obscur, la bonne cuisinière n'en est que plus utile. Il nous manque de vraies mères. Nos jeunes dames ne sont pas assez sérieuses. Elles ne comprennent pas l'importance de savoir tenir une maison. Tous nos problèmes familiaux seraient résolus si les jeunes filles étaient de vraies femmes d'intérieur. Un vieux proverbe dit: "Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es."

Je ne vous donnerai pas de recettes. Je ne vous en demanderai pas non plus. Nous verrons certains points pouvant aider à équilibrer un budget. Que l'on possède peu ou beaucoup, il faut savoir se servir avec sagesse, modération et prudence, de ce qu'on a. Savoir faire la cuisine et savoir tenir un garde-manger, c'est économiser judicieusement. Que de gaspillage ne se fait-il par des maîtresses de maison ou par des servantes non économes, non surveillées! Si par malheur le mari est dépensier, l'épouse doit sauver le foyer du désastre financier, et par l'alimentation souvent. Les économies qui peuvent se faire dans l'achat des aliments ne sont que de quelques sous parfois. Celles qui se réalisent en ne jetant rien de ce qui peut être utilisé sont beaucoup plus importantes. En réalisant tous les jours de l'année et souvent, trois fois par jour, les économies possibles il est certain qu'il est facile de servir des repas beaucoup plus agréables et plus nutritifs avec le même budget.

Les repas doivent être autant que possible en conformité avec les saisons, les ressources du pays, de l'endroit et les conditions d'existence de chacun. C'est faire preuve de sotte gourmandise que de vouloir se nourrir de mets recherchés et coûteux avec des ressources modestes et parfois insuffisantes.

Dans les réceptions, il faut aussi savoir allier les convenances avec l'économie. Simplicité et sobriété. Tous les aliments, quels qu'ils soient, peuvent être préparés de façon à mettre en valeur leur saveur et leurs propriétés nutritives. Le temps de préparation est souvent plus long, mais le temps en cuisine, comme ailleurs, vaut de l'argent. La préparation est un item qui permet d'économiser beaucoup. La grosseur moyenne des produits présente habituellement la meilleure valeur pour le prix. Dans les achats, il faut comparer les prix et s'assurer que le produit mis en vente est réellement une aubaine. Les fuites et les légumes meurtris ou fanés ne sont pas toujours un bon achat. Il faut aussi lire l'étiquette sur les récipients; boîte de 20 onces ou de 16 onces. La quantité achetée doit être utilisable par la famille. Ce n'est plus de l'économie que de trop acheter des aliments qui ne se conservent pas.

Quand les légumes frais coûtent chers, contentez-vous de ceux en conserve. Le fromage peut remplacer une certaine quantité de lait ou de viande, etc.

Les savants les plus compétents du monde entier s'accordent à dire que vous devez manger chaque jour la quantité nécessaire d'aliments protecteurs, après quoi vous pouvez manger ce que vous voulez selon votre fantaisie. Ces aliments protecteurs sont:

- Le lait et les produits laitiers.
- Les pommes de terre et autres légumes.
- Le pain et les céréales de grain complet.
- Les oeufs, la viande et le poisson.
- Les fruits frais ou en conserve.

Chaque dollar doit être divisé en cinq: 1/5 pour chaque item.

Vous ne pouvez pas acheter d'aliments plus nutritifs, même en y mettant plus d'argent. Vous pouvez simplement acheter une plus grande variété d'aliments plus chers.

Même si vous aviez des fonds illimités à dépenser, vous devriez en acheter et consommer les quantités indiquées, selon les règles de la bonne alimentation.

Les formules de budget vous permettent de prendre note de ce que vous achetez chaque semaine et de comparer ensuite. Evitez de tenir des comptes trop détaillés, afin que cela ne devienne pas un ennui. Si vous obtenez peu de succès le premier mois, étudiez les moyens de remédier à la situation le mois suivant.

L'ouvrier dispose d'un budget forcément limité comparé au cultivateur qui puise à même les produits de sa ferme. Il lui faut donc plus d'ingéniosité pour choisir une nourriture substantielle à prix modique. Un oeil exercé aura vite saisi qu'un dîner comportant le menu suivant: —Potage à la Julienne, Bifteck, pommes de terre, légumes divers, pouding au riz, thé café,— est un dîner peu coûteux pour une famille de 5 ou 6 personnes, tandis qu'un menu comprenant: —Soupe à l'orge, viande bouillie, pommes de terre, légumes, blanc-manger et thé est presque de moitié prix pour le même nombre de personnes. Les menus varient à l'infini.

Puisque vous savez qu'une alimentation appropriée exerce une influence vérifiable sur la santé aussi bien que sur le travail, vous ne pouvez vous désintéresser du sujet. Il faut donc des données

précises, afin de mener une vraie campagne en faveur d'une meilleure alimentation.

Depuis quelques années, les gouvernements, les médecins, les hygiénistes, tous ceux qui s'occupent d'hygiène publique travaillent dans le but d'enseigner les lois de l'alimentation idéale. Ils ont besoin de vous pour atteindre ce but et pour étendre leur oeuvre; il faut que chaque citoyen, soucieux du bien-être de ses compatriotes, fasse sa part pour corriger l'alimentation défectueuse. Nous sommes des affamés dans une terre d'abondance.

Etudiez et lisez les articles sur le sujet. Les femmes modernes sont aussi intelligentes que leurs devancières des siècles passés. Au savoir-faire, au dévouement elles doivent ajouter les connaissances exactes et les adapter à leur vie quotidienne.

Avec cela, elles feront mentir nos hygiénistes qui prétendent que les deux-tiers de l'humanité creusent leur fosse avec leurs dents.

Mesdames, faites-les mentir.

T. MERCIER, E.H.

"Qu'est-ce qui ne va pas, M. l'agronome?"

L'agronome:—Pourquoi me posez-vous une aussi embarrassante question? Désirez-vous vraiment connaître la vérité, ou bien, s'agit-il simplement pour vous de précipiter ma ruine?

L'interlocuteur:—Non. N'ayez crainte: je suis la voix muette de tous les autres que votre action et vos enseignements ont tirés d'embarras; je suis un de ceux qui maudissaient jadis le métier d'habitant devant leurs fils et leurs filles; un de ceux dont vous avez réveillé la fierté professionnelle et le sens de solidarité paysanne; un de ceux à qui vous avez fait comprendre, malgré eux, le vrai sens du mot coopération: un de ceux qui ont tiré grand profit des organismes populaires variés dont vous nous avez rendus maîtres; un de ceux dont les rendements des fermes et la valeur des troupeaux se sont améliorés; un de ceux dont les tâches se sont humanisées; oui, je suis un de ces habitants que votre action bienfaitrice a sauvés. . .

L'agronome:—Je me demande si ne suis pas en train de rêver. Je suis si peu habitué d'entendre ce que je viens d'entendre. . . Je me suis demandé si souvent si je ne travaillais pas en vain et si les cultivateurs que j'ai voulu contribuer à relever ne finiraient pas encore par me maudire à la fin. Mais pourquoi m'avez-vous posé votre question?

L'interlocuteur:—Voici; —je n'ai pas voulu y croire, lorsqu'on me l'a dit—, je veux donc savoir s'il est vrai qu'il ne sort plus d'agronomes de nos Ecoles d'Agriculture: que ceux qui en sont déjà sortis sont si mal payés qu'ils abandonnent la carrière en grand nombre; ce qui fait en somme que la jeune profession agronomique est en train d'agoniser et avec elle, la vulgarisation de la technique agricole.

L'agronome:—Vous l'avez dit; et ce qui est le plus renversant, c'est que ces choses se passent à la barbe des habitants et que ces derniers ne semblent vouloir réagir. Il faut admettre aussi que les cartes sont bien mêlées. C'est à se demander si une main invisible ne prépare pas les jeux. Je m'explique: à l'heure actuelle, vous pouvez voir distinctement trois groupements principaux en présence, dans le domaine agricole: L'U.C.C., groupement professionnel de 40,000 membres; La Coopérative Fédérée de Québec, groupement économique de 646 coopératives locales comptant 62,000 membres, et la Corporation des Agronomes du Québec, groupement technique comptant environ 800 membres. En vérité, ces trois groupes devraient être parties intégrantes d'une véritable Corporation Agricole. Or, allez-y voir.

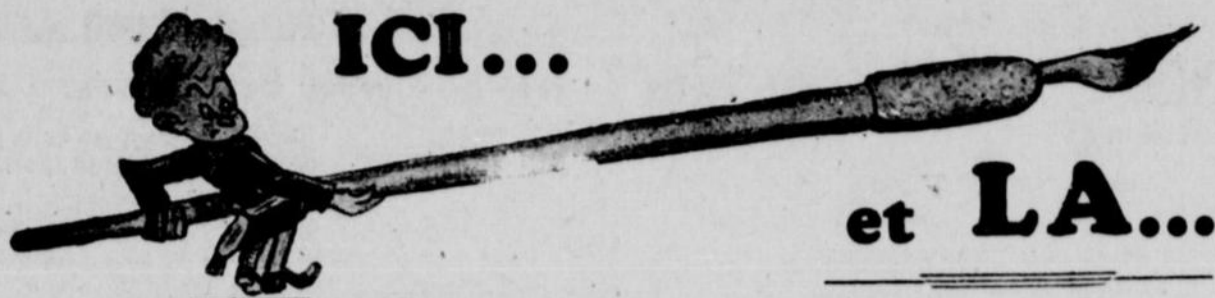
L'interlocuteur:—Voulez-vous insinuer que ces trois groupes accomplissent une action purement individuelle, que ça ne va pas entre eux et que, sous une façade habilement peinte pour tromper l'observateur superficiel et se tromper eux-mêmes, ils se boudent mutuellement?

L'agronome:—Peut-être pas tant que cela, mais si on y regarde de plus près le moins qu'on puisse dire est qu'il y a un manque de coopération alarmant, symptomatique d'un souci continu de prépondérance particulière, ce qui regarde l'avènement de la véritable corporation agricole qui, seule, sauvera complètement l'agriculture sur les plans technique, professionnel et économique.

L'interlocuteur:—Je commence à avoir de la difficulté à vous comprendre; vous tombez là sur un plan élevé et difficile. . .

L'agronome:—Admis, mais vous m'avez demandé ce qui n'allait pas. Nous y reviendrons.

VIRGILE.



Un commerce trop prospère.

Chaque année, au cours de la session, les diverses organisations gouvernementales doivent soumettre à l'Assemblée législative un rapport de leur activité, un état détaillé de leurs recettes et de leurs déboursés. Parmi tous ces rapports, il en est un auquel on n'accorde généralement que peu d'attention et qu'on voudrait presque passer sous silence, bien qu'il constitue l'une des principales sources de revenus pour le gouvernement: il s'agit, en l'occurrence, du rapport de la Commission des Liqueurs.

Pourtant, quand l'on jette un coup d'oeil sur ce document, l'on constate que le commerce des boissons alcooliques est extrêmement florissant. En effet au cours de la dernière année, les débits de boissons ont pris une expansion considérable. De 3,751 qu'ils étaient en 1947, ils sont passés à 4,002 en 1948, soit une augmentation de 351 unités. Et les statistiques officielles ne tiennent compte ni des grills ni des lounges.

D'autre part, depuis 1925, la vente des spiritueux a triplé. L'augmentation est exactement de 202,4 pour cent. Celles-ci sont passées de 718,055 gallons à 2,171,526 gallons. En une seule année, la bière a fait le saut formidable de 7,301,526 gallons.

Ne faut-il pas en déduire que le commerce des boissons alcooliques a progressé à un rythme beaucoup plus rapide que l'accroissement de la population, qu'il a connu un essor dont ne peuvent pas se vanter les autres secteurs de l'activité commerciale?

Ces chiffres démontrent fort bien que la cause de la tempérance dans la province de Québec est loin d'être une cause définitivement gagnée, qu'il reste encore beaucoup à faire pour enrayer les progrès du fléau de l'alcoolisme.

André ROY.

(Action Catholique)

Manuscrits bibliques de plus de 2,200 ans!

En août 1947, rapporte "La France Catholique", un Bédouin cheminait loin des sentiers infestés par la guerre, à 5,000 pieds d'altitude sur une montagne surplombant la Mer Morte.

Il faisait une chaleur torride que le colporteur cherchait à atténuer sous un ombrage convenable. Par bonheur, rencontrant une grotte légèrement obstruée de pierres, il y pénétra pour y respirer un peu d'air frais. Surprise! Sur le plancher de la grotte, des jarres, les unes brisées par des pierres détachées de la voûte naturelle; les autres intactes et fermées hermétiquement à la poix; elles contiennent des étuis de cuir et des rouleaux de parchemins.

Bon combustible! songe-t-il. Mais qu'est-il besoin de combustible! . . . par une chaleur pareille. A tout hasard, flairant quelque chose d'intéressant dans ces grimoires qu'il ne comprend pas, il les prend avec lui et reprend son chemin vers Bethléem.

Là, le sheik, plus ou moins lettré lui aussi, mais soupçonnant quelque chose d'intéressant, renvoie le Bédouin à des moines d'un couvent syrien orthodoxe. Ces derniers n'y comprennent rien, ils relisent les textes à d'autres. . . Enfin, on s'en remet à un M. John Trever, un Américain spécialiste des langues Proche-Orientales; mais on ne lui fournit que quelques lignes du texte à déchiffrer. . . .

Celui-ci y reconnaît tout de même un texte d'Israël. . . On entreprend donc tout de suite le déchiffrement des rouleaux; 11 en tout.

Le plus ancien manuscrit hébraïque date du 1er siècle avant J.-C. et est actuellement à la bibliothèque de Manchester. Ceux-ci remontent à environ 200 ans plus tôt!

Ces rouleaux sont de hauteur et longueur variables; l'un d'eux a 26 pieds de long, et contient 24 colonnes de texte serré. . . L'ensemble constitue une trouvaille vraiment extraordinaire.

L'inventaire actuel — on ne pourra dérouler certains parchemins qu'après un traitement spécial — comprend: le *Livre complet d'Isaïe*, un *Commentaire des deux premiers livres d'Habacuc*, un *Manuel de discipline d'une secte juive* (les Esséniens?); trois recueils de psaumes inconnus; *Guerre des Fils de la Lumière contre les fils des Ténébreux*; un *Livre des Actions de grâces*; un troisième que l'on est actuellement à traduire. Il faut ajouter à cela quelques autres rouleaux qui n'ont pu encore être dépliés" toujours d'après le même journal.

"Le plus grand manuscrit des temps modernes" disent les spécialistes des langues proche-orientales.

Pourquoi ces manuscrits avaient-ils été cachés-là? On présume que ce fut pour les sauver de la profanation par les nouveaux maîtres de la Pales-

tine, dont l'un venait de violer le Saint des Saints dans le temple et en voler les trésors. On a dû charger quelqu'un de cacher ces livres, dans des jarres protectrices. Et soit que l'ânier ne soit jamais revenu, soit qu'il ait perdu la trace de sa propre cachette, les livres ont attendu là pendant 2,250 ans! avant d'être retrouvés!

La Providence avait prévu que la foi, au 20e siècle après J.-C. aurait besoin de s'appuyer sur ces trésors bibliques!

L. G. F.

L'obturation du détroit de Belle-Isle

Commandant Lucien BEAUGE

ANNONCEUR.—Savez-vous, Professeur, qu'on vous accuse de vouloir nous boucher le détroit de Belle-Isle?

BEAUGE.—C'est ça votre grelot d'aujourd'hui? Et si je vous répondais: "Savez-vous que je n'ai pas peur de le faire sonner?" Que diriez-vous?

A.—Je dirais: Ça me va. Allons-y.

B.—Et que désirez-vous savoir?

A.—D'abord, si c'est possible?

B.—Il y a beaucoup de choses possibles. C'est une question de prix. On a bien fini par ouvrir le canal de Panama en dépit de la fièvre jaune et des spéculations financières et des embarras de la politique. Vous ne pensez tout de même pas que jeter des blocs dans l'eau sur une largeur de moins de 10 milles marins et une profondeur moyenne de 150 pieds coûterait aussi cher que le percement de l'isthme de Panama? Si les Soviets possédaient le Canada, ce dont le ciel vous préserve, ça se serait fait pendant la guerre et pour pas cher, avec la main d'oeuvre allemande. Et ils seraient en train de boucher la baie d'Hudson.

A.—La baie d'Hudson maintenant! Alors pourquoi ne ferment-ils pas leur mer Blanche?

B.—Tout simplement parce que la mer Blanche, aboutissement, comme toute la mer de Barents, des eaux chaudes atlantiques, est une source de chaleur et que sous ces latitudes un calorifère est une aide. C'est le frigorifère qu'il faut supprimer. Or le Golfe du Saint-Laurent est un frigorifère.

A.—Voilà justement ma deuxième question. Vous savez qu'on l'a nié et que d'aucuns prétendent que la quantité d'eau froide qui reste par Belle-Isle est insignifiante.

B.—Insignifiante! J'ai pu constater en 1941 et 42 que le centre du vestibule de l'estuaire entre Anticosti, les Sep-Iles et Montlouis était à dix degrés Fahrenheit, plus de 5 degrés centigrades au-dessus de la température que l'on constatait à la même époque, en juillet, non seulement sur la côte Nord, mais sur la côte de Gaspésie.

A.—Comment expliquez-vous cela?

B.—Tout simplement par la circulation. Le courant entrant dans Belle-Isle est glacé; le rayonnement solaire le réchauffe bien un peu, mais beaucoup moins qu'il ne ferait si le détroit de charriait pas, à la vitesse de six milles par 24 heures en moyenne, une masse d'eau glacée qui détruit au fur et à mesure, par en-dessous, le travail du soleil par en-dessus.

A.—Bon pour la côte Nord. Mais la côte de Gaspésie?

B.—Il arrive tout simplement que ce courant froid qui passe entre Anticosti et la côte Nord, tourne avec la côte jusque vers la pointe des Monts, continue son mouvement de rotation jusqu'à Cap Chat et ensuite se joint au courant sortant du St-Laurent.

A.—Mais le courant sortant du Saint-Laurent doit le dominer?

B.—Pas précisément. Nous n'avons pas de mesures exactes, mais il semble que la masse qui entre par Belle-Isle est de 5 à 6 fois supérieure à la masse, pourtant immense, du fleuve proprement dit. Et le fait est là. C'est la température. D'ailleurs toute la masse du courant labradorien entrant par Belle-Isle n'est pas utilisée dans cette rotation de la Pointe des Monts. Une branche secondaire continue à suivre la côte et ne se met en rotation, vers la côte Sud, qu'à Bersimis pour se diriger vers Rimouski. Et il y en a encore d'autres une qui va aux Bergeronnes et tourne au barrage du Saguenay, vers l'Île Verte. Le 2 août j'ai trouvé là, en surface 41 F.

A.—Bigre ce n'est pas chaud!

B.—Enfin, le dernier filet passe encore devant la Malbaie et tourne du Cap-aux-Oies à Rivière-Ouelle. C'est ce qui fait qu'entre Saint-Denis et Notre-Dame-du-Portage et Sainte-Anne-de-la-Pocatière on peut trouver, le même jour, des différences de température qui vont à 15 degrés Fahrenheit.

A.—Ouais! Et alors, dans le milieu, c'est plus chaud?

B.—Partout. Et c'est normal. Prenez la température des lacs, situés sous la même latitude et qui ne sont pas desservis par une trop grande abondance de tributaires glacés. Prenez la Baie de 68° F. alors qu'au Saguenay, à l'entrée on compte des Chaleurs ou l'on observe en été des températures 41°, à la même date.

A.—C'est une fameuse différence!

B.—Et qui ne pourrait s'expliquer autrement que par l'existence du frigorifère, car les deux points sont exactement à la même latitude 48° Nord. Et la température moyenne de tout le parallèle 48; terres et mers, autour du globe est 64° F. en juillet, Trouver 68° certains jours en Baie des Chaleurs, ce mois-là, est normal, mais ce qui ne l'est plus du tout, c'est 41° F. Par conséquent, mettez-vous cela dans la tête une fois pour toutes: Votre détroit de Belle-Isle est un "maudit" frigorifère.

A.—Bon. Admettons. Mais ça représente-t-il vraiment quelque chose de sérieux, comme répercussion sur notre atmosphère?

B.—Quelque chose de sérieux? Vous voulez rire! Laissez moi quitter un instant vos stupides mesures en Fahrenheit en pouces et en pieds, et passons au système métrique. Avec trois multiplications nous en verrons la face. Bornons-nous à la tranche de un mètre (une verge si vous voulez) au-dessous de la surface. La surface totale du Golfe et de l'estuaire ne vaut pas loin de 230000 kilomètres carrés (unité de 1000 mètres de côté, mettons mille et cent verges) Un kilomètre carré cela fait un millions de mètres carrés et 230,000 kilomètres font 230 milliards. L'épaisseur étant de un mètre, cela fait autant de mètres cubes, ou de tonnes. Si cette masse est seulement chauffée de 2 degrés, elle délivrerait par rapport à sa situation actuelle 2000 calories par tonne soit la bagatelle de 460,000 milliards de calories. Cela commence-t-il à vous paraître sérieux?

A.—Je pense en effet qu'il faudrait pas mal de bois pour en dégager autant.

B.—On peut s'en faire une idée si ça vous chante. Une tonne de bois en brûlant dégage 4,500,000 calories. Faites la division. Comme dividende vous avez 460 et 12 zéros, comme diviseur 450 et 4 zéros. Grosso modo cela fait un et huit zéros, autrement dit un foyer permanent de 100 millions de tonnes de bois.

A.—A ce compte-là on ne serait pas long à brûler toutes les forêts du Canada.

B.—Et pourtant il y en a! . . .

A.—Et ça coûterait plus cher que de boucher le détroit.

B.—Même en ménageant deux écluses, une de chaque côté, pour laisser passer les bateaux. Et si vous ajoutez à cela pour finir que lorsqu'un mètre cube d'eau perd ou rayonne deux degrés de chaleur, il les passe à 3118 mètres cubes d'air, vous vous rendez compte de la répercussion sur l'atmosphère. Et sur les plantes. . .

A.—Je commence à être ébranlé. Mais est-ce que cela ne va pas détruire notre poisson?

B.—Non.

A.—Et pourquoi ça?

B.—Pour deux raisons: plancton et entrée d'eau de fond par Cabot. L'abondance du plancton animal, nécessaire pour l'alimentation des larves et des petites espèces marines est conditionnée par celle du plancton végétal qui dépend des matières organiques plus abondantes près des côtes. Il est exact que le courant polaire en est abondamment pourvu, mais il n'est pas question d'empêcher les rivières de se jeter dans le Golfe et d'apporter leur contingent de nitrates et de phosphates. Il y a des diatomées dans les lacs et l'eau douce, ne vous en faites pas.

A.—En surface, mais les eaux de fond?

B.—La section de Belle-Isle n'a qu'une profondeur moyenne de 50 mètres. Cette eau-là est peu salée; en se réchauffant légèrement au cours de l'été, elle devient encore plus légère, de sorte qu'elle ne descend pas au fond. A partir de 150 à 200 mètres, toute l'eau du Golfe et même de l'estuaire, jusqu'au Saguenay, est beaucoup plus salée et vient du détroit de Cabot. Il n'est pas question de boucher celui-là. C'est une source de chaleur. Ce serait aussi malin que de boucher la Mer Blanche. En Russie, ce n'est pas tout à fait de l'eau atlantique qui a plus de 35 millièmes de sel. C'est de l'eau de 33 à 34, ce qu'on appelle de l'eau de pente, l'eau des Bancs de Terre-Neuve, celle qu'affectionnent la morue, l'églefin, le flétan. Il n'est pas question de la changer. Si l'eau se réchauffait un peu dans les fonds, au bout d'un certain nombre d'année, on verrait peut-être l'églefin l'emporter sur la morue et le maquereau sur le hareng. Ce ne sont pas les pêcheurs qui s'en plaindront.

A.—Ni moi non plus comme consommateur.

B.—Alors, dormez en paix.

Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

Terre (No 29) de Guillaume Lizot (1644-1706)

Lots cadastraux actuels Nos 379 à 391

Guillaume Lizot, l'ancêtre de toutes nos familles de ce nom, passa dans la Nouvelle-France, à l'âge de 18 ans, en 1662, au plus tard, alors qu'il était engagé chez Noël Langlois (1606-84), l'un des premiers colons de Beauport, dans l'automne de cette même année. Guillaume Lizot assista en effet, au contrat de mariage de Louis Côté et d'Elisabeth Langlois, fille de Noël, que dressa le notaire Paul Vachon, le 10 octobre 1662.

Le (samedi) 14 novembre 1665 (gr. Vachon), Jean Pelletier (1627-98) et Anne Langlois (1637-1704), sa femme, habitants de Beauport, concédaient "a titre de rente foncière et à la charge de s'y bastir dans un an, a Guillaume Lizot de present habitant en la coste de Beauport, deux arpents de terre de front" sur leur concession de 6 arpents de front à Beauport, "a prendre sur le bout de la première coste, bornés d'un côté a Martin Prevost, et d'autre joignant la terre des donateurs" (52). Ces derniers, qui allaient se fixer à (Saint-Pierre de) l'Île d'Orléans (45), abandonnaient d'ailleurs ce qui leur restait de terre à Beauport aux soins de deux colons. En effet, le recensement de 1667 mentionne: "une habitation a Jean Pelletier (à Beauport), 25 arpents en valeur et 3 bestiaux (occupée par:) Robert Gallien. 25 ans, et Guillaume Lizot, 24 ans".

Le 12 mai 1669, Me Paul Vachon, notaire et greffier de Beauport, recevait le contrat de mariage de sa nièce, Anne Pelletier (née à cet endroit, le samedi et) baptisée (le lendemain) 1er octobre 1666, dans l'église de Québec (37), et conséquemment âgée de 13 ans, fille de Jean Pelletier et d'Anne Langlois, pour lors habitants de Beauport, avec "Guillaume Lizot, âgé de 25 ans ou environ fils de Robert Lizot et de Catherine Joanne, de Saint Pierre la Gravelle, évêché de Lisieux" (Saint-Pierre-Montvictoire, Calvados (47)). Le mariage fut célébré à Québec, le 19 janvier suivant, en présence de Pierre Lefebvre et de Martin Prevost, voisin de Lizot.

Deux ans plus tard, le 1er mai 1672, en la chapelle de Beauport, Anne Langlois, épouse de Jean Pelletier, qui était alors âgée de 34 ans, était marraine de sa première petite fille, Françoise Lizot, née le 27 avril, fille de Guillaume Lizot et d'Anne Pelletier (37). Le deuxième enfant des époux Lizot, Nicolas-Claude, né à Beauport, le 7 février 1674, fut baptisé le 11 du même mois dans la chapelle du lieu (37). L'acte de baptême du troisième enfant de cette famille, Anne Lizot, n'a pas été retracé. Elle serait née en 1675, puisque le recensement de 1681 lui donne 6 ans. Comme les registres de Beauport pour les années 1675, 1676 et 1677 sont disparus, on peut conclure que cette naissance avait eu lieu à cet endroit, avant le départ de la famille pour la Grande-Anse.

Le 26 mars 1676 (gr. Rageot, No 1415), "Guillaume Lizot, habitant de Beauport, vendait pour la somme de 500 livres à Charles Cadieu-dit Courville, une terre et habitation, avec cabane et grange sur icelle, joignant d'un côté l'acquéreur et d'autre Martin Prevost, d'un bout le dit acquéreur et d'autre les terres non concédées, estant au bout de la profondeur de la dite terre mentionnée en la concession d'icelle, au dit acquéreur appartenant par concession de Jean Pelletier". Anne Pelletier, épouse de Guillaume Lizot, ratifia cette transaction, le lendemain.

Dès l'automne (de 1676), Guillaume Lizot et sa famille étaient rendus à la Grande-Anse, car Anne Pelletier, sa femme, y était marraine du premier enfant de Noël Pelletier (1654-1712), son frère, qui fut baptisé à cet endroit, par l'abbé Thomas Morel, le 14 janvier 1677 (37).

Ce serait donc en 1675 ou en 1676 que Guillaume Lizot aurait obtenu de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denis, veuve de François Pollet, seigneuresse de LaCombe, concession de sa terre à la Pocatière, la seule qui fut d'ailleurs concédée à cette époque dans l'arrière-fief Pollet ou Saint-Denis-Sainte-Anne. Nous verrons que dix ans plus tard, Guillaume Lizot était encore l'unique concessionnaire dans cet arrière-fief. Ce n'est qu'après 1683 que M. d'Auteuil et Marie-Anne Juchereau, sa femme, seigneurs de la Pocatière, commencèrent à faire défricher la terre du domaine seigneurial, situé immédiatement au sud-ouest de celle de Guillaume Lizot. Dans ces conditions, ne peut-on pas se demander si Guillaume Lizot ne s'établissait pas précisément sur l'emplacement où François Pollet avait commencé le défrichement et construit une petite maison, trois ou quatre ans plus tôt? Nous avons vu qu'en 1672, Jean Pelletier, le beau-père de Guillaume Lizot, avait fait l'inspection des travaux faits par feu François Pollet sur sa terre de la Grande-Anse. N'est-ce pas lui qui aurait suggéré à son gendre de profiter de ce commencement de défrichement? La chose paraît d'autant plus plausible qu'à cette époque Marie-Anne Juchereau, qui avait obtenu l'autorisation de renoncer à la succession de son défunt mari (64), ne devait pas songer à faire continuer les travaux de défrichement dans sa seigneurie de la Grande-Anse en vue d'y demeurer elle-même plus tard.

Le premier enfant de Guillaume Lizot et d'Anne Pelletier qui naquit à la Grande-Anse fut baptisé à cet endroit sous le prénom de Noël, par le missionnaire Morel, le 29 octobre 1677 (37). Il était né sept semaines auparavant, soit le 19 septembre. Il eut pour parrain et marraine: Noël Pelletier, son oncle, et Thérèse Mignot (1651-1728), épouse de Nicolas Lebel (1633-77), ce qui établit hors de doute que les familles Pelletier, Lizot et Lebel étaient alors rendues à la Grande-Anse. Les cinq derniers enfants de

Guillaume Lizot ont dû naître à cet endroit. Voici ce que mentionne le recensement de 1681 au sujet de la famille Lizot:

"Gullauwe Lisson (Lizot), 36 ans" (1645)
 "Anne Gestier (Pelletier), 25 ans sa femme" (1656)
 "Françoise (Lizot) 10 ans, (1672)
 "Nicolas-(Claude Lizot), 8 ans" (1674)
 "Anne (Lizot), 6 ans" (1675)
 "Noël (Lizot), 4 ans" (1677)
 "Marie (Lizot), 2 ans" (1679)
 "Françoise (Lizot), 1 ans" (1680)
 "4 fusils, 13 bêtes à cornes et 10 arpents en valeur"

Dans son procès-verbal d'arpentage, en 1692, Jean Le-Rouge situe la terre de Guillaume Lizot entre celles de Noël Lizot, son fils, alors âgé de 15 ans, au nord-est, et le domaine seigneurial, au sud-ouest. Voici ce qu'il écrit: *"l'habitation de guillaume lisson est de six arpents de front sur le fleuve St laurens, ou j'ay tiré Une ligne (du nord-ouest au sud-est) jusqu'au côsteau, parallele a la precedante (qui fait separation du domaine de Mr Dauteuille de labitation dudit guillaume lissot), sur laquelle ligne j'ay planté deux bornes de pierre, continuant j'ay mesuré 4 arpents pour noel lissot."*

C'est à la Grande-Anse, vraisemblablement sur la terre de son mari, dans l'ancien arrière-fief Pollet, que dut décéder Anne Pelletier, épouse de Guillaume Lizot, entre 1687 et 1696. Son acte de sépulture n'a pas été retracé. Domicilié à "Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle", dont faisait alors partie la future paroisse Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il avait sa terre Guillaume Lizot convola en second mariage, à Québec, le 10 octobre 1696 — contrat de mariage, gr. Roger, 9 octobre 1696 — avec Marguerite Peuvrier (LePreuvrier), née vers 1638, veuve de Jacques Meneux-dit-Châteauneuf, vivant de la Sainte-Famille, I.O. Châteauneuf avait pris part aux expéditions à la Baie d'Hudson, en 1684 et en 1686, comme chirurgien. Il passa sept ans au fort Ste-Anne (Albany), avec le Père Silvy, jésuite. C'est là qu'il fut tué, en 1693 (48). Marguerite LePreuvrier, veuve de Jacques Meneux-Châteauneuf et de Guillaume Lizot, décéda à Québec, où elle fut inhumée, le 11 janvier 1709. Guillaume Lizot, son mari, était décédé avant le 28 novembre 1706. La tradition rapporte qu'il serait mort au cours d'un voyage en France. Deux enfants de Jacques Meneux-Châteauneuf épousèrent un fils et une fille de Guillaume Lizot.

Du premier mariage de Guillaume Lizot avec Anne Pelletier étaient nés neuf enfants, dont au moins huit leur avaient survécu:

1° FRANCOISE, née à Beauport, le 26 avril et baptisée dans la chapelle du lieu, le 1er mai 1672 (37). Inhumée à la Rivière-Ouelle, le 20 octobre 1699. Elle avait épousé à ce dernier endroit, le 12 février 1691, Joseph Ouellet qui avait été baptisé à la Sainte-Famille, I.O., sous le prénom d'Abraham, le 18 avril 1667, issu du premier mariage de René Ouellet (1635-1722) avec Anne Rivet (1642-75). Plusieurs enfants étaient nés de ce premier mariage de Joseph Ouellet avec Françoise Lizot. L'acte de tutelle est en date du 29 juillet 1700. Joseph Ouellet convola en second mariage, à la Sainte-Famille, I.O., le 25 octobre 1700, avec Reine Meneux-Châteauneuf (1680-1747). Il mourut avant 1741. N'est-ce pas ce Joseph Ouellet qui fut inhumé à Rimouski, le 29 juillet 1740, après avoir reçu les sacrements.

2° NICOLAS CLAUDE, né à Beauport, le 7 février 1674 et baptisé dans la chapelle de l'endroit, le 11 du même mois (37). Etabli aux Aulnaies, il y décéda à l'âge de 34 ans, et fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 28 octobre 1708. L'inventaire de ses biens meubles est conservé dans le greffe Jeanneau, à la date du 26 novembre 1709. Il avait épousé dans cette paroisse, le 18 janvier 1701, Madeleine Mignier, qui avait été baptisée à Charlesbourg, le 24 août 1679 fille d'André Mignier-dit-Lagaçé et de Jacquette Michel. Madeleine Mignier-Lagaçé convola en secondes noces, en 1709 avec Félix Auber (1690-ant 1738) et décéda après 1720.

3° ANNE-(JOSEPHTE), née à Beauport en 1675, — le recensement de 1681 lui donne 6 ans — et décédée à la Pocatière, où elle fut inhumée, le 8 février 1716. Elle avait épousé à la Rivière-Ouelle, le 5 mars 1696, Grégoire Ouellet, qui avait été baptisé à la Sainte-Famille, I.O., le 7 octobre 1672, issu du premier mariage de René Ouellet (1635-1722) avec Anne Rivet (1642-75), et qui décéda avant 1718. En effet, dès le 9 mars 1718, le notaire Etienne Janneau enregistrait la vente des biens mobiliers de feu Grégoire Ouellet, de la Pocatière.

(37) Etat civil de Québec.

(45) Extrait d'un ouvrage en préparation, du même auteur: Guillaume et Jean Pelletier.

(47) Cf: Archange Godbout, o.f.m., Origine des familles canadiennes-françaises (1925), p. 107.

(48) A consulter sur la famille (Le)Meneux-Châteauneuf, un article du même auteur dans le Bulletin des Recherches Historiques, 1947, pp. 149 à 158 et 187 à 192.

(52) Au sujet du site des terres des premiers colons de Beauport, voyez un article du même auteur: La terre de Noël Langlois, dans le Bulletin des Recherches Historiques, août 1948 et les livraisons suivantes.

(à suivre)

Plus de 4,000 acres de betteraves.

Le premier rapport émis par le directeur de cette production

betteravière, le 12 mars, indique qu'à cette date, 1265 cultivateurs avaient signé des contrats pour une superficie de 4,193 acres. Le comté de St-Hyacinthe tient la tête avec 1467 acres et 383 producteurs. Suivent les comtés de Napierville, avec 489 et 416 acres respectivement, puis le comté de Rouville avec 382. Verchères et l'Assomption avec 299 et 220 acres chacun prennent les 5^e et 6^e places.

La diligence apportée par ces producteurs, en signant leurs contrats aussi tôt facilitera grandement l'organisation de la distribution de la semence et des machines fournies par la raffinerie. Il serait avantageux pour tous les cultivateurs qui ont l'intention de cultiver cette plante industrielle d'en informer l'agronome de leur comté au plus tôt.

Histoire de chasse

Encore une histoire marseillaise. Est-ce possible? Non seulement c'est possible, mais c'est même indispensable que cette histoire soit marseillaise, car il s'agit d'une histoire de chasse — et quelle chasse, mes amis — de chasse au lion. Or, on sait que depuis Gérard, on ne chasse plus le lion, on le capture, on l'engage et on le vend, soit à Hambourg, soit à Londres, mais quant à le tuer, pas si bête — une descende de lie se vendant 300 francs et la bête vivante en valant 10,000.

Or, Marius, naturellement, partit un jour en Afrique, annonçant à tous qu'il allait chasser le lion. Bou Diou! quel remue-ménage! Ses parents, ses amis, ses connaissances, tous l'accompagnèrent, sur le Foucauld et ce furent les adieux touchants, des "Adieu Marius! Adieu, héros!" à n'en plus finir.

Or, le temps passa et, deux fois par semaine, régulièrement, au Café des Pastis, le neveu du chasseur annonçait des hécatombes de lions — des grands, des petits, des moyens, des lionceaux, tous les poils, tous les calibres, tous les sexes. Il semblait que Marius avait juré de purger le désert du roi des animaux. Or, une semaine, pas de nouvelles de Marius. Grande inquiétude. Que fait-il? Où est-il?

Puis une dépêche laconique: "Marius décédé. Accident de chasse".

Ce fut de la consternation. Tous les amis se cotisèrent et on décida de faire revenir à Marseille le corps du héros.

Aussitôt, une dépêche fut envoyée en Afrique orientale. "Recevez chèque. Envoyez de suite corps de Marius".

Trois semaines après, une caisse immense arriva. Anxiéusement, les amis du chasseur ouvrirent la caisse et poussèrent un hurlement d'étonnement. L'expéditeur s'était trompé. Au lieu du corps attendu de Marius, c'était un superbe lion empaillé qui leur arrivait d'Afrique. Aussitôt, un télégramme fut envoyé:

"Regrettable erreur. Avions réclamé corps de Marius décédé et avez expédié lion empaillé".

Et le lendemain, la réponse arrivait:

"Marius dans lion".

Chronique étudiante.

Saviez-vous que les études nuisent aux activités des étudiants?

Saviez-vous que certains étudiants travaillent entre les repas?

Saviez-vous, enfin, qu'une semaine vient de s'écouler?

Hélas oui! . . . Nous nous sommes rapprochés de sept jours du jugement dernier. Je vous demande cependant de ne pas vous arrêter à ces considérations qui vous mettraient sans doute des idées noires en tête, et pourtant ce n'est pas mon but.

Passez donc vite ces premières lignes, et, à présent, soyez indulgents envers celui qui va vous faire pénétrer, dans le "cloître" de l'École; je dis bien, indulgents, car le "recueillement" et le "silence" qui y règnent, donnent un caractère à peu près identique à chaque semaine. Alors j'ai dû me glisser un peu furtivement pour recueillir ces quelques glanures que je viens vous exposer, comme un avant-goût à la vie étudiante.

De tous les sports hivernaux, le hockey a été le plus en vogue à l'École. Dans ce domaine, l'équipe des "Vocations tardives" a eu l'honneur d'être la dernière à jouer une partie avant le printemps, puisque dimanche avant-midi, elle se mesurait à celle du Cours Moyen. Malgré les grands cris de ralliement du promoteur, à peine sept braves se dévouèrent pour garder intacte la réputation d'invincible du vénérable club des V.T. La présence d'un cerbère d'expérience pour les adversaires n'empêcha pas les V.T. d'annuler.

Tout en parlant de sport, je m'en voudrais de ne pas faire mention spéciale aux "courses" en ski, dans l'après-midi de dimanche. Il est étonnant de constater combien le ski attire d'adeptes. . . il y a peut-être d'autres attraits plus séduisants que deux bouts de planches!

Au contraire des oiseaux, nos finissants en Pêcheries nous ont quittés le jour même où le printemps faisait son arrivée officielle. Cette migration vers les grandes villes, Montréal, Ottawa, etc. . . est supposée être en vue de l'examen sur place de ce qu'ils ont appris ici. Nous avons tous hâte qu'ils reviennent et nous racontent leur voyage. . . peut-être psychologique!

Depuis lundi, c'est le printemps, ce qui s'exprime sous forme algébrique par: jour = nuit. Mais l'équinoxe nous permet d'interpréter cette équation, seulement dans le sens de durée, et non pas, comme le prétendent certains: faire du jour la nuit, quitte à faire de la nuit le jour! Malheureusement, l'abus de "sommifères" pendant le jour occasionne des insomnies. . . la nuit.

L'arrivée de la nouvelle saison coïncide avec le début du cours phytopathologie, pour les deux dernières années du cours agronomique. On m'a dit que les finissants en profiteraient pour travailler, avant de nous quitter. . . pour la vie! Ce sera un bon souvenir à garder d'eux!

N'est-ce pas mardi soir qu'une partie de hockey entre Canadiens et Détroit faillit empêcher un pauvre amateur de prendre un bon repos réparateur. . . quand on sait que ce type est friand des positions "horizontales" . . . et puis ce "damné" Richard qui ne veut pas mettre fin à ces longues périodes supplémentaires!

Chaque semaine apporte son sujet de discussion, par exemple, l'influence du céleri sur l'amour? ou bien, l'emploi de "l'huile à carotte" contre les mauvaises herbes. Il s'agissait, cette semaine, de trouver la raison scientifique pour laquelle les producteurs de champignons n'admettent aucune femme dans leur plantation. . . Si l'influence de la gent féminine se fait sentir sur de si petites plantes, ne cherchons plus sa raison d'être chez les plantes "adultes".

N'allez pas croire que les étudiants perdent leur temps en classe, la preuve: ce poème trouvé dans les notes d'un confrère.

Si j'ai su te connaître,
J'ai aussi su t'aimer:
Je saurai disparaître,
Sans jamais t'oublier.

Ces vers ont trouvé une éclosion spontanée vers 9.45 hrs mercredi matin; il s'agit certainement dans la poésie d'une certaine demoiselle "Economie".

Depuis le début de l'année, les élèves se partagent en deux groupes politiques, les "Conservateurs", qui sont restés les hôtes du Collège, et les "Arrivistes", ceux qui se sont trouvés une pension au village. Dans deux "élections" complémentaires, en moins d'un mois, le parti "Conservateur" a augmenté son contingent de deux nouvelles. . . bouches; après tout, le régime est très convenable, et celui qui sait se "pencher" apprend à "manger" . . . des yeux!

On a remarqué beaucoup plus d'attention au laboratoire de chimie, cette semaine afin que l'explosion, d'il y a une huitaine, ne se répète pas. Cependant, on cassa un autre thermomètre: on dirait qu'on veut établir un record dans ce domaine; espérons qu'il n'en sera pas ainsi pour la vaiselle. . . dans quelques années!

Comme le dit si bien un jeune moraliste d'ici: "Le neuf pousse le vieux." Il en a été ainsi de la semaine: jour après jour, nuit après nuit, nous sous sommes laissés entraîner vers cet avenir prochain, qu'est la semaine du 27 mars. Alors, le chroniqueur d'aujourd'hui n'a plus rien à faire que de remercier ceux qui ont eu le courage de le suivre jusqu'au bout, dans son voyage hebdomadaire.

Jean-Marie FORTIN, e.s.a.

Ecole d'Agriculture et des Pêcheries.

Nos finissants 48-49

Dans deux mois les finissants entasseront dans leur valise patins, cravates, handbook, skis, brosse à dents enfin tout ce qu'ils n'ont pas réussi à vendre, pour nous quitter définitivement. Pendant 4 ans, ces finissants vous les avez vus, beau temps mauvais temps, circuler à travers les rues de Ste-Anne. Leurs figures vous sont familières, et beaucoup connaissent même leur nom. Bref ils sont des gars "de la place".

Ils nous quittent pour se lancer tête baissée et à corps perdu dans la masse, afin de se faire une trouée; et évidemment bon nombre deviendront des célébrités: ministres, sous-ministres, agents d'assurances, agents de circulation, etc. . . . Avant donc de leur remettre leurs ailes, nous en profiterons pour les interviewer à tour de rôle. Tout en restant dans les limites de la discrétion, nous essaierons de connaître le passé de chacun, les souvenirs et les impressions attachées à son séjour à Ste-Anne, et enfin ses projets d'avenir.

Ces entrevues, nous l'espérons du moins, sauront intéresser tout le monde. Evidemment quelques-uns n'ont jamais eu la chance d'approcher de très près nos "futurs ingénieurs en Agronomie ou en Pêcheries"; ils en sont encore à se demander leur nom. Ceux-là auront au moins le plaisir d'identifier ceux dont le portrait est déjà fixé dans leur imagination. Quant aux autres qui les ont approchés plus intimement, et qui même en sont venus, durant les vacances, à souffrir de leur absence, nous ne doutons pas que ces reportages, si maigres soient-ils, auront un succès fou, et qu'ils auront même l'honneur d'être découverts, et conservés dans le coffret à souvenirs.

1— Jérôme ARCAND

Sans plus de commentaires, nous pénétrons dans la chambre d'un de ces nobles finissants. C'est un grand jeune homme aux yeux bleus, mais à l'allure aigüe, aux os saillants, il porte ordinairement le chapeau "Churchill". Vous l'avez deviné mesdemoiselles! Mais non ce n'est pas lui, car durant ses quatre années il n'a conté fleurette à aucune fille de Ste-Anne, c'est un record!

Sans plus vous intriguer, écoutez-le; il vous donnera tous les renseignements désirés.

—Vous êtes finissant, alors pourrions-nous savoir votre nom?

—Moé s'appelle HAROME ARCAND (lire Jérôme Arcand)

—Quel est votre âge?

—J'ai 24 hivers et un printemps de plus.

—Vous êtes originaire de. . . ?

—De Ste-Marthe, Cap de la Madeleine (dans le comté à Maurice)

—Evidemment la Mauricie est plus jolie que le comté de Kamouraska; mais qu'elle était la profession de votre père?

—Cultivateur

—Où avez-vous fait vos premières études?

—Après le cours primaire, j'ai fait la connaissance d'un confrère finissant en Agronomie, Claude Hayes. Et ensemble, sur un même bicycle, nous sommes allés aux mêmes écoles: d'abord à l'Académie Pierre Boucher ensuite à l'Académie du Sacré-Coeur.

—Vous gardez un bon souvenir de ce temps de prime jeunesse?

—Le seul souvenir qui me reste de ces premiers temps, c'est d'avoir parcouru une distance de 14,208 milles à partir de ma naissance jusqu'à mon entrée à l'École d'Agriculture.

—A partir de votre naissance?

—Certainement, le double distance de la maison paternelle à l'église lors de mon baptême est incluse dans ces 14,208 milles.

—Il ne vous reste aucun autre souvenir de ces vingt premières années? J'ai pourtant déjà oui dire que vous avez déjà servi les armées de réserve de sa Majesté?

—En effet, et j'en garde un souvenir frappant: un jour, assis sur le bord d'un fossé en campagne de mon inséparable ami Hayes et de quelques autres, nous attendions le dîner. Soudain un camion passa devant nous, et un du groupe crut bon de saluer un nègre qui était à bord en criant "Hello Niger". Le noir sauta du camion, et sans plus d'enquête, il m'asséna un coup de poing sur un oeil. Le coupable évidemment c'était Claude Hayes. Pas besoin de vous dire qu'à ce moment là je regrettais les 10 sous que j'avais donné pour les Missions d'Afrique.

—Puis en arrivant à Ste-Anne, vous avez sans doute ressenti des impressions toutes neuves? Ce pays est tellement différent du vôtre.

—Franchement, je fus un peu déçu. Je me figurais Ste-Anne tout près du fleuve, comme le Cap, quoi! Malheureusement, cette première déception, suivie de bien d'autres, m'a toujours empêché de me sentir à l'aise ici.

—A l'École du moins, j'imagine que l'acclimatation fut plus facile? Après tout rien ne ressemble plus à une école qu'une autre école!

—Au contraire, en première année, je sortis ma valise trois fois pour la "pacter", car Claude et moi prenions souvent la résolution de partir: c'était trop dur. N'était-ce de M. le Directeur et du Dr. E. Campagna, Québec aurait compté deux agronomes de moins.

—C'eût été dommage! Au fait qu'est-ce qui vous poussait à des mesures si désespérées?

—C'était les intégrales, les asymptotes, et toute la popotte des "mathes".

—Et en deuxième année?

—Franchement, ce fut mieux. Mais c'est en troisième année à vrai dire que j'ai eu le plus de succès. Pensez donc: deux prix, un en fumier et l'autre en bon langage.

—Votre mère a du être contente? En fin allez-vous garder un bon souvenir de cette quatrième et dernière année?

—Le voyage que nous avons fait au début de l'année est quelque chose d'inoubliable.

—Il vous est arrivé quelque aventure?

—En effet, j'ai donné un concert avec maître Rivard, sur un piquet de clôture; nous avons interprété, à notre manière, "La Mer" de Charles Trenet.

—Vous avez suivi je crois les activités du club de hockey cet hiver?

—Il a bien fallu, j'en étais le "coach".

—C'est pourquoi il a tant eu de succès! Mais passons, et maintenant pouvons-nous savoir si vous avez quelques aptitudes spéciales.

— . . certainement pas pour changer les portes de chambre!

—Sur quoi portera votre mémoire de fin d'année?

—Il y sera question de grande culture.

—Cette matière vous intéresse beaucoup?

—Oui et ce serait mon intention d'y travailler.

—Et bien voilà. Nous vous remercions de ces renseignements et nous vous souhaitons plein succès dans votre carrière, Monsieur Arcand.

S.I.B. (Service d'Information Bénévole)

La composition d'un livre est comme celle d'un tableau: l'important n'est pas la perfection qu'on pourrait donner à une partie, mais le rapport exact de toutes les parties d'où naît l'effet général.—

Alexis de Tocqueville.

Voulez-vous dire de grandes choses? accoutumez-vous à n'en jamais dire de fausses.—

Vauvenarques.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an	\$2.00
6 mois	\$1.25
Le numéro	\$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.

Nouvelles de "chez nous.."

Les Lacordaire font salle comble à la Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

La paroisse de Ste-Anne-de-la-Pocatière a vécu, dimanche dernier, des heures inoubliables, à l'occasion de sa grande journée anti-alcoolique tenue sous les auspices des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. Trois apôtres émérites du mouvement Lacordaire dans la province étaient les conférenciers d'honneur: Le Rév. P. Ulbald Villeneuve, O.M.I., aumônier-général; M. Jos. Vézina président général; M. Paul-Henri Lecours, président diocésain.

Tous les dirigeants et dirigeantes des Cercles des Comtés de Kamouraska et de l'Islet ont assisté aux séances d'étude tenues à l'Ecole Supérieure d'Agriculture. Le Rév. P. Ulbald Villeneuve a donné le sermon aux messes de 8.00 heures et de 9.30. A la messe de 8 heures, dite messe des Lacordaire, le chant a été rendu par un groupe de Jeanne d'Arc de la paroisse sous l'habile direction de Madame Henri Dumas. Mlle Thérèse Boutet était à l'orgue.

A 10 heures s'ouvrait la première séance d'étude pour les dirigeants des cercles de la région. M. l'abbé Louis-Philippe Garon, directeur de l'Ecole, a souhaité la bienvenue aux délégués ainsi que le président local. M. Paul-Henri Lecours, président diocésain a donné de précieux conseils aux chefs. Le mouvement Lacordaire a pris une si grande expansion dans le Bas de Québec qu'il fallait une réunion de chefs pour étudier les principaux problèmes et consolider le mouvement dans la région. MM. Antonio Tardif, président régional du comté de l'Islet; M. Paul Chamberland, président régional de Kamouraska étaient présents. A l'issue de cette première séance d'étude ont adressé la parole M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse; le Rév. Ulbald Villeneuve et M. Jos. Vézina.

A 1.00 heure a été tenue une réunion préparatoire au grand congrès de district de Lévis-Rivière-du-Loup qui sera tenue à Ste-Anne dimanche, le 31 juillet prochain. Assistaient: M. Paul Chamberland, M. Réal Lévesque, de St-Pacôme; M. Paul-Henri Lecours, président diocésain; M. l'abbé Eugène Bernier aumônier régional; l'abbé Roland Michaud, aumônier local; Madame Léon Grenier, présidente du Cercle Ste-Jeanne d'Arc de Ste-Anne; M. Roland Martin, président du Cercle Lacordaire de la paroisse. Au cours de la réunion, M. Paul-Henri Lecours, de concert avec le régional, a tracé les grandes lignes du programme de ce congrès qui fera étape dans le mouvement Lacordaire du Québec.

Un forum des plus intéressant suivit avec M. Paul-Henri Lecours. M. Jos. Vézina a tiré les conclusions du forum puis a traité des rôles des officiers des cercles. A la partie récréative de la séance on entendit Mlle Marthe Fortin dans "Ah je veux vivre" opéra "Roméo et Juliette" de Gounod. Mlle Louise Timmons a rendu une pièce de piano à son choix. Le Rév. P. Villeneuve a adressé la parole aux Lacordaire.

A 7 heures, à la Chapelle du Collège de Ste-Anne magnifiquement illuminée, une foule des plus considérables a assisté à l'heure sainte prêchée par le Rév. P. Villeneuve. Et à 8 heures, la salle des promotions de l'Ecole d'Agriculture, malgré une température des plus mauvaises, s'est remplie à craquer. Cette soirée populaire était sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Aurèle Hudon. M. l'abbé Roland Michaud a récité la prière et le président local a souhaité la bienvenue à l'assistance. Il a salué la présence des présidents régionaux et d'un groupe de Lacordaire de la Rivière-du-Loup, notamment de Mlle Jeanne d'Arc Michaud, présidente du Cercle St-François-Xavier. M. Jos. Vézina a prononcé une magnifique allocution et a invité les parents à faire partie des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc afin de donner le bon exemple à leurs enfants qu'ils désirent heureux. Le Rév. P. Villeneuve a dit aussi quelques mots et a présenté sur l'écran quelques films en couleur. Le Rév. P. Villeneuve a souligné qu'il n'y avait pas un pays dans le monde entier qui avait la technique et l'esprit surnaturel chrétien de nos cercles Lacordaire; on se contente de demander la tempérance et nous, nous demandons l'abstinence totale, meilleur moyen d'avoir des familles vraiment chrétiennes, attaché au sol, et abstinentes à 100%.

Monsieur Jacques Pelletier, président du Cercle du Collège a remercié le Rév. P. Villeneuve pour tout le dévouement qu'il donne aux Lacordaire; il a remercié aussi les officiers du Cercle Lacordaire de Ste-Anne pour leur avoir permis d'assister à cette journée anti-alcoolique. A la partie récréa-

tive on entendit Mlle Françoise Caron dans "Aragonaise" de Massenet; Mlle Françoise Sirois dans quelques chants classiques et le Choeur des Jeanne d'Arc dans un chant Lacordaire. Mlle Monique Sirois était à l'accompagnement. M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse a tiré les conclusions de la journée et a commenté la devise des Cercles: "Honneur, santé, bonheur" et "Dieu Premier Servi." "O Canada" a terminé la séance. M. Roger Paquin, étudiant à l'Ecole agissait comme maître de cérémonie. Le magnifique panier de provision mis en raffle a été gagné par Mme J. St-Amant et le prix de présence, une riche lampe, don d'un ami des Lacordaire a été gagné par M. L.P. Banville, vice-président du Cercle.

Circulaire aux fabricants, acheteurs et commerçants des produits de l'érable

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture constate qu'en général, la majorité de ceux qui sont intéressés dans l'industrie des produits de l'érable les producteurs aussi bien que les commerçants - se conforment aux exigences de la Loi sur l'Industrie des Produits de l'Erable quant à la pureté des produits, le maintien des standards et le marquage approprié. Cependant, une surveillance étroite au printemps de 1948 a démontré que quelques producteurs et fabricants peu scrupuleux de produits d'imitation trompeuse, vendent, ou offrent en vente des produits falsifiés ou des produits d'imitation trompeuse mal étiquetés. Comme résultat de cette surveillance, un nombre de ces individus suspects de fraude, ont été traduits en cour et sur déclaration sommaire de culpabilité, condamnés à des amendes variant de \$10.00 à \$200.00 et les frais.

Il est donc important d'attirer l'attention de tous ceux qui sont intéressés dans le commerce des produits de l'érable sur les points suivants contenus dans la Loi sur les Produits de l'Erable et Règlements:

- 1—Nul ne doit fabriquer pour la vente, vendre, offrir, exposer ou avoir en sa possession pour la vente, un produit qui est une imitation trompeuse d'un produit de l'érable, à moins que ledit produit ou son contenant ne porte lisiblement le nom et l'adresse du fabricant, les ingrédients qui le composent et les mots "aromatisé artificiellement à l'érable."
- 2—Nul ne doit fabriquer pour la vente, vendre, offrir, exposer ou avoir en sa possession pour la vente, ni expédier ou faire expédier un produit de l'érable qui est falsifié.
- 3—Le marquage des produits de l'érable est obligatoire. Le contenant doit indiquer clairement la nature du contenu ainsi que le nom et l'adresse du fabricant ou de la personne responsable.

Quiconque enfreint l'une des dispositions de la présente loi ou un de ses règlements d'exécution, est passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au moins dix dollars et d'au plus trois cents dollars et des frais, ou d'un emprisonnement d'au plus trois mois, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement. Les pénalités pour les récidives suivantes sont plus sévères.

Les fabricants, les emballeurs, les établissements, les acheteurs sont priés de se conformer à ces instructions. Les inspecteurs ont le pouvoir de mettre sous détention et de saisir des produits de l'Erable non marqués, falsifiés ou de quelque façon en contravention avec la Loi sur les Produits de l'Erable et Règlements.

La Loi sur l'Industrie des Produits de l'Erable et Règlements est appliquée par la Division des Fruits et Légumes, Service des Marchés, Ministère Fédéral de l'Agriculture.

J.C. DUBEAU
ASSURANCES - GENERALES
VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.
Rue Poiré — Téléphone: 83
Sainte - ANNE - de - la - POCATIÈRE

Société Historique de Kamouraska.

Le MANOIR D'AIRVAULT

Précis historique intime dédié aux descendants de l'honorable C.E. Casgrain.

par
M. Philippe-Baby Casgrain, avocat

AVANT-PROPOS

Comme je continue à entretenir le culte des ancêtres et l'esprit de famille, j'ai cru bon de recueillir des notes historiques sur notre habitation familiale à la Rivière-Ouelle, et conserver diverses souvenirs du passé qui me sont personnelles et qui vont se perdre dans l'oubli. Il me semble qu'il n'est pas sans intérêt pour nous de les conserver pour nos enfants.

Il est vrai que le Mémorial des Familles Casgrain, Baby et Perrault et les Mémoires de Famille de Madame C.E. Casgrain qu'elle a écrits sur la vie de son époux et de plus la Vie de notre mère que nous a donné son fils l'abbé Raymond, contiennent abondamment les données suffisantes pour satisfaire les exigences de ceux qui veulent connaître au juste l'histoire intime de notre famille et de ses anciens souvenirs.

Cependant l'on verra par ce qui va suivre qu'on peut ajouter bien des détails intéressants sur le toit paternel qui s'appelle le Manoir d'Airvault, en partant de son origine, des auteurs primitifs qui ont défriché le sol, et des propriétaires successifs qui l'ont habité jusqu'à aujourd'hui. J'aurai aussi mentionné quelques-unes de leurs anciennes constructions.

Certains détails aussi sur le personnel et la vie intime de la maison, qui ne sont connus aujourd'hui que de moi, me paraissent devoir être conservés, sans nuire aucunement aux mémoires que je viens de citer.

Un autre motif qui m'engage à conserver le souvenir de la maison paternelle c'est le ravage du temps qui n'épargne rien dit Saluste: "Elle menace ruine de vétusté."

La durée des édifices sous nos climats rigoureux est beaucoup moins longue que celle des constructions analogues en Europe. Nos églises, qui relativement ne sont pas bien vieilles, ont eu besoin d'être rebâties successivement dans nos campagnes.

On peut dire que les pluies et les gelées, les grandes chaleurs, les froids intenses, les vents violents sont des causes cumulatives de désagrégation qui font dépérir hâtivement nos bâtisses en bois et même celles en pierre.

C'est pourquoi, avant que le Manoir vienne à disparaître, je veux lui faire mes derniers adieux, calculant peu sur sa durée future et prévoyant qu'il serait plus avantageux de bâtir à neuf plutôt que d'essayer de réparer en entier.

C'est pourquoi en franchissant une dernière fois son seuil aimé et béni j'emporte au départ tous mes regrets et je recueille en moi-même les souvenirs des jours de bonheur passés sous son vieux toit et qui hélas! ne reviendront plus.

La maison! laissez finalement la maison! Il faut l'éprouver pour savoir ce que c'est.

Nous n'avons pas dans notre langue la belle et unique expression du mot "Home" en anglais. Le sentiment qu'il contient a fait naître la touchante mélodie "Home! Sweet! Home! there is no place like Home".

L'expression la plus rapprochée est suivant nous l'expression "Chez nous" "A la maison" comme répond l'enfant quand on lui demande où il va. La maison dans ce sens ne sent pas alors de l'édifice en lui-même mais de l'habitation familiale, c'est-à-dire du foyer où se groupent les membres de la famille.

(à suivre)

DONS à la SOCIÉTÉ HISTORIQUE de Kamouraska

De M. l'abbé Armand Dubé, ptre

- 1) Plusieurs documents: contrats, testaments, etc se rapportant à de vieilles familles de Rivière-Ouelle
- 2) Deux de ses publications:
Nos Tableaux
Messire Pierre de Francheville
- 3) Programme souvenir de l'investiture de M. le Chanoine Stanislas Théberge, V.F.